

**CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE**

\*\*\*\*\*

L'Assemblée primaire de la Commune de Venthône est convoquée à la salle polyvalente le

**LUNDI 11 DECEMBRE 2017 A 20H00**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 19 juin 2017 : décision
2. Planification 2018-2021
3. Lecture et approbation du budget 2018 : décision
4. Informations par dicastères
5. Divers

Les personnes qui désirent un exemplaire du budget peuvent se le procurer auprès du secrétariat communal ou consulter le site [www.venthone.ch](http://www.venthone.ch) sous la rubrique Administration / Finances et fiscalité / Budgets.

Le procès-verbal ainsi que le règlement sur les déchets sont disponibles sous la rubrique Administration / Conseil et dicastères / Assemblée primaire, ou peuvent être consultés auprès du secrétariat communal.

Le Président :



Grégoire Clavien

Le Secrétaire :



Grégoire Jilg